



UN RÉSEAU
DE COOPÉRATIVES
ET DE MUTUELLES
QUI COOPÈRE,
ENRICHIT
ET PARTAGE

À VOTRE
AGENDA

Session de formation sur le développement
international – 16 et 17 avril

Assises annuelles de SOCODEVI – 5 juin

3^e tournoi de golf de la Fondation SOCODEVI
– 26 août à Drummondville

Marathon des Deux Rives SSQ au bénéfice
de la Fondation SOCODEVI – 30 août

COOPÉRATISME DANS UNE FORÊT DE BOIS PRÉCIEUX

Au cœur de l'Amérique centrale, baignée par la mer des Caraïbes, la côte hondurienne déploie son éblouissante couverture d'espèces végétales sur un vaste relief montagneux. Dans le département d'Atlantida, au centre de cette zone côtière, des paysans organisés en coopératives et en groupements forestiers mettent en application, depuis plusieurs années, un modèle de gestion et d'exploitation forestière durable et rentable pour leurs communautés.

La consolidation de dizaines de groupements agroforestiers œuvrant dans la forêt feuillue constitue l'axe central du travail accompli par SOCODEVI dans cette région hondurienne depuis 2003. À Atlantida, particulièrement dans la forêt avoisinante de la communauté de Mezapita, il ne s'agit pas de n'importe quelle sorte de bois, c'est du bois d'espèces feuillues de haute valeur.

C'est au cœur d'une forêt à pente abrupte que les membres du Grupo Forestal Mezapita, une entreprise à propriété collective fondée en 1995, travaillent dans des conditions souvent difficiles pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles.

M. Roberto Ramirez, membre du groupe se montre confiant vers l'avenir. «Malgré les difficultés et un cadre législatif instable, l'activité forestière est une source de fierté pour nous. Nos regroupements prennent soin de cette ressource car elle est bénéfique pour nos communautés. De plus, puisque nous sommes dans une entreprise de type coopératif, c'est aussi un patrimoine économique et social pour nos enfants», dit-il.



Travailleurs membres du groupement forestier
de Mezapita au Honduras

Avec l'apport de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le modèle associatif proposé par SOCODEVI a en effet permis de faire des progrès dans l'élaboration de plans de gestion, dans les activités sylvicoles ainsi que dans les capacités organisationnelles et productives des coopératives et groupements agroforestiers au Honduras. De plus, depuis

2007, le PPCM (Programme de partenariat coopératif et mutualiste) mené par SOCODEVI et ses institutions membres appuie les activités de transformation et commercialisation de produits des organisations partenaires afin d'augmenter les revenus des travailleurs.

Soulignons finalement que dans une autre région du pays, près de la capitale Tegucigalpa, le PPCM appuie aussi l'amélioration des techniques de récolte et la commercialisation de la résine de pins, ainsi que tous les aspects entrepreneuriaux liés à cette activité. De plus, les coopératives touchées par le programme reçoivent des formations ponctuelles afin de réaliser une gestion durable des ressources forestières de la forêt de pins.

Assise principale de nos activités dans le secteur forestier, l'expertise de la Fédération québécoise des coopératives forestières est mise à contribution dans toutes les étapes de notre plan d'appui. Un développement forestier durable et rentable est l'objectif ultime de tous les partenaires !

NOUVEAUTÉ
À LIRE DANS CE NUMÉRO

La chronique du missionnaire

André Tremblay, de la Fédération québécoise des coopératives forestières, nous fait découvrir les enjeux de la filière forestière de la Bolivie

Les institutions membres
de SOCODEVI



L'APPUI DES INSTITUTIONS MEMBRES DE SOCODEVI



La Coop
fédérée

Appui au secteur laitier ukrainien

Messieurs Serge Riendeau et Denis Richard, respectivement présidents d'Agropur et de la Coop fédérée, ont rencontré les autorités ukrainiennes et les partenaires de SOCODEVI dans ce pays dans le cadre d'une mission réalisée du 20 septembre au 5 octobre 2008. L'objectif principal de leur séjour en Ukraine était de planifier les nombreux apports qui seront réalisés par Agropur et la Coop fédérée dans le cadre de notre appui au secteur laitier de ce pays.



Mission de suivi du PPCM Honduras

Du 21 au 28 octobre, Messieurs Alain Leclerc et Réjean Lantagne, respectivement président et directeur général de SOCODEVI, ont rencontré les représentants des organes nationaux du mouvement coopératif hondurien, partenaires de SOCODEVI dans le cadre du PPCM (Programme de partenariat coopératif et mutualiste). Ainsi, les participants de la mission ont pu échanger avec les dirigeants des organisations partenaires soit la Confédération Hondurienne de Coopératives (CHC), l'Institut de Formation Coopérative (IFC) et le Conseil National de la Femme coopératrice (CONAMUCOPHL) ainsi que l'Institut de Développement Coopératif (IHDECOOP) sur les objectifs du PPCM et sur les problématiques du mouvement coopératif du Honduras.

Partage d'expertise et d'expériences avec le mouvement coopératif sénégalais

Du 3 au 13 novembre, M. Leclerc et M. Lantagne se sont également rendus au Sénégal pour échanger avec des leaders du mouvement coopératif et des autorités de ce pays. Une formation sur la gouvernance coopérative a été donnée aux principaux dirigeants du mouvement et au personnel de la direction locale de coopératives.



Mission d'assistance au Panama

Du 28 octobre au 2 novembre, M. Jacques Desbiens, président du conseil d'administration et président-directeur général de l'Union-Vie, a effectué une mission d'appui au Panama. Le but principal de cette mission était de prendre connaissance de la compagnie d'assurance FEDPA, de son fonctionnement et de ses besoins d'appui technique et d'accompagnement. La mission a également été l'occasion de discuter et recommander des pistes de travail et des stratégies d'affaires avec FEDPA pour poursuivre sa croissance.



Soutien à la création d'un centre d'appui à l'entrepreneuriat collectif pour les jeunes à Bamako

Mesdames Claire L'Heureux, directrice générale de la coopérative de développement régional de la Montérégie, et Maïa Poulin, agente de développement de la coopérative de développement régional de l'Estrie, ont participé à une mission d'appui au Mali dont l'objectif était d'appuyer la mise en place d'un centre d'appui à l'entrepreneuriat collectif pour les jeunes à Bamako, capitale du Mali. La mission avait pour premier mandat d'établir avec le personnel du centre des diagnostics en vue de l'élaboration du programme de formation et de la mise en place des services d'appui-conseil.



Mission d'appui au développement de coopératives de travailleurs forestiers en Bolivie

M. André Tremblay de la Fédération québécoise des coopératives forestières a participé à une mission d'assistance en Bolivie dont l'objectif était de poursuivre le développement d'une programmation forestière en Bolivie. Réalisée du 1^{er} au 15 novembre, cette mission a servi à identifier les premiers groupes qui bénéficieront de notre accompagnement afin de développer des coopératives forestières de travailleurs et d'élaborer un plan de travail. Plus de détails dans *La chronique du missionnaire* par André Tremblay



Appui aux coopératives de producteurs de maïs du Cameroun

Du 16 au 29 novembre, M. Luc Pelland, président de COMAX a participé à la réalisation d'une analyse de la filière maïs camerounaise en ce qui concerne la production, l'entreposage et la commercialisation. La mission avait également comme objectif de développer une stratégie d'affaires pour l'amélioration de ce secteur au sein des deux coopératives de producteurs.



Appui à des producteurs de café et à des coopératives d'assurance au Honduras

Du 8 au 12 décembre 2008, M. Guy Bouchard, coordonnateur de la Fondation SOCODEVI et administrateur chez La Capitale assurance générale, a rencontré les membres de la Cooperativa Cafetalera Primera Alianza Limitada, un groupement de producteurs de café du Honduras. Par le biais de la Fondation SOCODEVI, cette organisation bénéficiera d'un don de 10 000 \$ octroyé par La Capitale afin d'améliorer leur productivité et les services offerts aux membres. M. Bouchard a également, au cours de son séjour, animé une session de formation à laquelle une soixantaine d'administrateurs et administratrices de coopératives d'assurance, d'épargne et de crédit de Tegucigalpa ont participé.



Amélioration de l'influence du mouvement coopératif en Bolivie

M. Gaétan Desroches, Chef de l'exploitation de la Coop fédérée, a participé à titre de conférencier à un séminaire sur le modèle coopératif réalisé en Bolivie en décembre dernier. Accompagné par le directeur général de SOCODEVI, M. Desroches a présenté les perspectives de développement du secteur agricole mondial et les défis pour les coopératives dans ce secteur. Cette mission a également servi à bonifier les échanges avec les partenaires du PPCM (Programme de partenariat coopératif et mutualiste) mené par SOCODEVI dans ce pays.

LA CHRONIQUE DU MISSIONNAIRE

INTERCOOPÉRATION FORESTIÈRE EN BOLIVIE

Par André Tremblay, conseiller en développement coopératif
à la Fédération québécoise des coopératives forestières

Au début de novembre dernier, j'ai eu la chance de participer à une mission d'assistance technique en Bolivie avec SOCODEVI. L'objectif principal était d'analyser la faisabilité pour SOCODEVI de s'impliquer dans la filière forestière dans ce pays enclavé dans les Andes.



À droite, M. André Tremblay en compagnie de M. Martin Beurivage, conseiller coopératif de SOCODEVI-Bolivie lors de sa mission en Bolivie

La mission se déroulait dans deux régions distinctes : dans le département de Chuquisaca et dans la région de la Chiquitania. Dans le département de Chuquisaca, l'objectif était de réaliser des visites exploratoires afin d'identifier s'il y a un potentiel forestier où le modèle coopératif pourrait être implanté. C'est une région très montagneuse où la végétation est très variable selon l'altitude et les précipitations. Nous avons pu identifier une sous-région où il y a présence de suffisamment de forêts pour qu'il y ait exploitation forestière à petite échelle.

Dans la région de la Chiquitania, ce fut très différent. C'est une région située à environ cinq heures de route de Santa Cruz. On y trouve de vastes forêts tropicales sèches qui n'ont pas été détériorées par de mauvaises pratiques forestières. Une mission antérieure avait identifié un organisme non gouvernemental qui appuie quatre groupes de communautés qui jouissent de droits sur de grands territoires forestiers qui se situent entre 44 000 et 1 million d'hectares par groupe.

Ce sont des communautés indigènes auxquelles le gouvernement bolivien a concédé ce qu'elles nomment des « territoires communautaires d'origine » (TCO) sur lesquels les communautés ont le droit d'exploiter les ressources, de faire de

l'agriculture et de l'élevage. Dans cette région, nous avons pu remarquer qu'il existe déjà une économie basée sur la forêt : récolte, transport et sciage du bois surtout destiné à l'exportation.

Le mode d'emploi de l'exploitation

Nous nous sommes rendus dans l'une de ces communautés, soit celle de Zapocó. C'est une communauté indigène de 300 personnes qui a un TCO de 44 000 hectares, dont 20 000 sont couverts par un plan d'aménagement forestier. Selon les lois forestières boliviennes, le plan d'aménagement doit diviser le territoire en 20 parcelles et les travaux annuels doivent se concentrer que sur l'une de ces parcelles, donc dans ce cas ne couvrir que 1 000 hectares par année.

Les travaux de récolte se font de façon sélective, seuls les arbres martelés par un technicien sont abattus et débordés au chemin. Selon leur plan d'aménagement, les membres des communautés n'abattent aucun arbre qui n'a pas atteint le diamètre de 50 centimètres de diamètre à hauteur de poitrine. Il s'agit de bois feuillus durs d'espèces précieuses d'une qualité exceptionnelle. Le débordage est fait à l'aide de débusqueuses à câble.

Une filière sans reconnaissance légale

La mission couvrait surtout les aspects organisationnels. Nous avons tenu un atelier de formation où nous avons présenté la formule coopérative et le réseau des coopéra-



M. Tremblay en visite à un campement forestier de la région de Santa-Cruz de la Sierra

tives forestières du Québec. Là où, du côté organisationnel, nous avons identifié des améliorations à apporter à leur façon de fonctionner, c'est à leur structure d'organisation. Le TCO est alloué à la communauté dans son ensemble, et il est géré par un conseil des anciens. Par contre, l'activité d'exploitation forestière n'a pas d'existence légale distincte de la communauté, ce qui amène des difficultés de fonctionnement entrepreneurial et de financement de l'activité qui n'est pas réalisée par une entreprise légalement constituée.

Le partage d'expertise : une avenue à deux sens

Les membres des communautés rencontrées ont été très impressionnés par le niveau d'organisation des coopératives forestières québécoises et le niveau de mécanisation de leurs opérations. De notre côté, nous sommes surpris à rêver en apprenant que ces communautés détiennent des droits d'exploitation sur de grands territoires forestiers, chose que n'ont pas la plupart de nos coopératives forestières au Québec. Nous avons aussi été impressionnés par la richesse de leurs forêts (densité des peuplements et présence d'essences précieuses comme l'acajou).

Comme vous pouvez le constater, les échanges d'expertises ne se font jamais à sens unique puisque chacune des parties ressort enrichie de sa rencontre avec l'autre.

NOUVELLES BRÈVES



Les gagnants du concours au cœur d'une plantation de café au Honduras. De gauche à droite : Marie-Claude Tessier (Agropur), François Godin (SSQ) et Annie Normandin (FCFQ)

Mission de sensibilisation au Honduras

Du 2 au 11 novembre, les gagnants du 5^e concours « Faites durer le développement » ont eu leur récompense en réalisant une mission de sensibilisation au Honduras. Accompagnés par notre conseiller en communication, M. Pedro Rodriguez, et notre coordonnatrice au Honduras, M^{me} Gaby Breton et suivis par une équipe de tournage, M^{me} Annie Normandin (FCFQ), M^{me} Marie-Claude Tessier (Agropur)

et M. François Godin (SSQ) ont parcouru le territoire hondurien pour connaître tous les secteurs d'intervention de SOCODEVI dans ce pays. La prochaine édition de ce concours sera lancée en février 2010 en guise d'ouverture de l'année du 25^e anniversaire de SOCODEVI.

Une option solidaire dans la lutte aux changements climatiques

SOCODEVI propose à ses institutions membres une façon concrète et solidaire de s'impliquer dans la lutte aux changements climatiques : l'Arbre de l'intercoopération. Avec un calculateur téléchargeable sur son site Internet, les émissions de gaz à effet de serre associées à la tenue d'événements, notamment celles liées aux transports, peuvent être estimées. Les institutions membres de SOCODEVI pourront compenser de telles émissions de gaz à effet de serre par le biais de la plantation d'arbres au Québec ou en Amérique centrale. Tous les détails sur www.socodevi.org

Visitez www.socodevi.org
Le nouveau portail Internet de SOCODEVI

SAVIEZ-VOUS QUE...

En novembre dernier, le gouvernement du Sénégal a décidé d'octroyer 2 000 parcelles destinées à la construction de logements aux coopératives d'habitation de la région de Thiès. Tout un défi connaissant les contraintes de financement que rencontrent la plupart des membres de ces coopératives et leur manque d'expérience coopérative sans parler que là, comme ici, la construction d'habitats exige une supervision constante de son chantier par le futur propriétaire alors même qu'il est bien peu outillé pour le faire.

Par le biais de son PPCM, SOCODEVI entend appuyer l'Union régionale des coopératives d'habitat de Thiès pour l'aider à développer des services professionnels et pérennes à ses quelques 40 coopératives membres, afin que



Vue urbaine à Dakar, capitale du Sénégal

celles-ci soient en mesure de relever le défi de la construction d'habitats sur ces parcelles au meilleur coût et dans les meilleurs délais.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOCODEVI

Alain Leclerc, président
Directeur général – Fédération des coopératives funéraires du Québec

Jean-Yves Dupéré, vice-président
Président du conseil et chef de la direction – La Capitale, mutuelle de l'administration publique

Jocelyn Lessard, secrétaire
Directeur général, Fédération québécoise des coopératives forestières

Ghislain Cloutier, trésorier
Premier vice-président, La Coop fédérée

Gaétan Jodoin, administrateur
Administrateur – Agropur

Cécile B. Pichette, administratrice
Vice-présidente – Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable

Ryma Boussoufa, administratrice
Représentante – Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire

Clément Asselin, administrateur
Administrateur – Fédération des coopératives d'alimentation du Québec

Jocelyne Rouleau, administratrice
Directrice générale – Confédération québécoise des coopératives d'habitation

Laurent De Ladurantaye, administrateur
Vice-président – Groupe Promutuel

Pierre Genest, administrateur
Président du conseil – SSQ, mutuelle de gestion

Jacques Desbiens, administrateur
Président-directeur général – l'Union-Vie Groupe Financier

L'AXE DE LIAISON

Société de coopération pour le développement international
VOLUME XXIII numéro 1

L'Axe de liaison est publié trois fois par année par la Société de coopération pour le développement international.

La publication de ce bulletin est réalisée grâce à la contribution financière de l'Agence canadienne de développement international.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination mais uniquement dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

SOCODEVI
850, avenue Ernest-Gagnon, bureau 160
Québec (Québec) G1S 4S2

Téléphone : (418) 683-7225
Télécopieur : (418) 683-5229
Site Internet : www.socodevi.org

Responsable du bulletin
Pedro Rodriguez

Graphisme et infographie
Pouliot Guay, graphistes

Impression
Imprimerie Siel

Tirage
3600 exemplaires



Papier recyclé



Visitez www.socodevi.org/fondation
et parrainez un de nos projets
dès maintenant !